



Favoriser l'empowerment des usagers de dogues en Réduction des Risques.

Le Pôle de Renforcement des Compétences

Olivier Capdeboscq



Colloque ATHS 2019 Biarritz

Mercredi 2 octobre 2019

Association fondée
et soutenue par
Médecins du Monde



Qui sommes nous ?



- Initialement le programme de réduction des risques liés à l'usage des drogues créé par Médecins du Monde à Bordeaux en 1994 (PES)
- La CASE : Association autonome fondée et soutenue par Médecins du Monde en 2006 pour lui transférer son programme de RDR
- En pratique une association composée d'équipes pluridisciplinaires dont l'objectif est l'accès aux soins et aux droits fondamentaux pour les personnes ayant une problématique d'addiction et/ou à risques infectieux, et travaillant selon les principes de la réduction des risques.

Que fait-on à La CASE ?

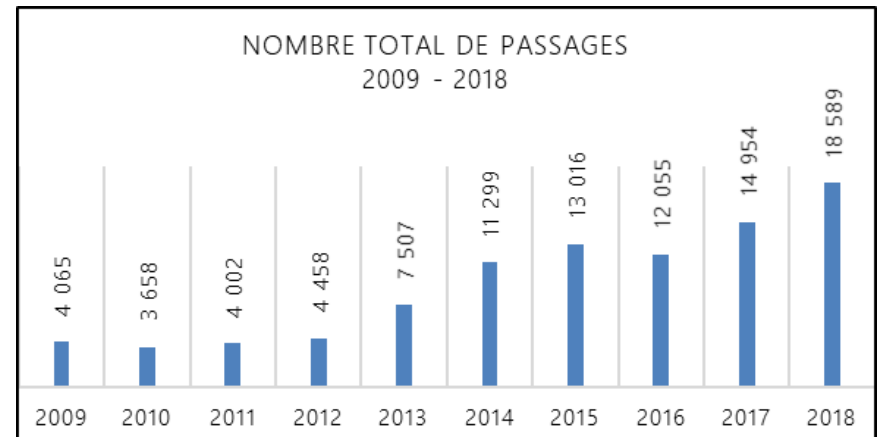


- Un **CAARUD** (Centre Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogues)
- Un service **ACT** (Appartements de Coordination Thérapeutique) dont une Unité Sortants de Prison
- **Un Pôle de Renforcement des Compétences (RDC)**
- Dispositif **POPPY** : programme de réduction des risques et des dommages liés à la prostitution
- Autres actions de prévention et d'accès aux soins : Parcours VHC, Santé sexuelle et reproductive (contraception, IST, IVG)
- Organisme de formation

Quelques chiffres à l'année



- 17 689 passages au local, 806 en travail de proximité
- 2 142 usagers en file active
- 213 766 matériels prévention pour usage de drogues donnés (seringues + RTP + pipes à crack + feuilles d'aluminium)



- 156 106 seringues distribuées
- 63 705 seringues rendues
- 3 543 préservatifs donnés
- 50 permanence de RDR en milieu carcéral (640 RTP, 20 préservatifs)
- *69% des usagers vivent en squats ou à la rue, et 39% n'ont ni ressources ni logement*

Constat de départ



- La RDR en France a opéré un virage dans les années 2000, avec la création des CAARUD
- Passage d'actions militantes à la professionnalisation de la RDR et des prises en charge, nécessaire au cadre d'intervention médico-social
- Augmentation du public concerné et de ses besoins et de ses demandes
- Nécessité de mettre en place une réponse rapide en terme d'accès aux soins et d'accès aux droits
- Amène à une modification du positionnement entre les équipes et les usagers
- Les postures se figent : d'un côté les professionnels, d'un autre les usagers

Les limites



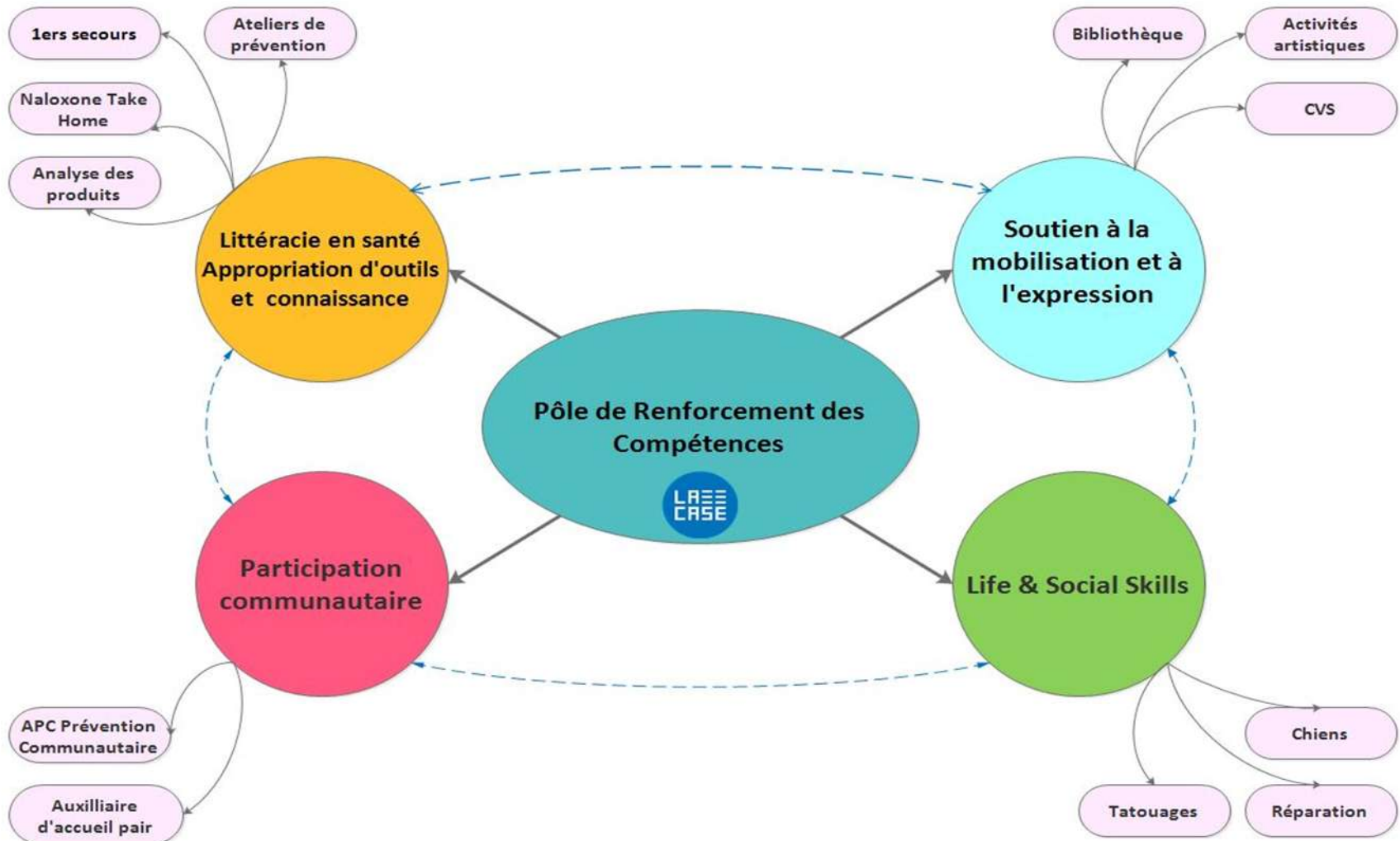
- Les usagers viennent chercher des prestations de service de type médico-social
- Les équipes répondent à des besoins exprimés mais sont moins dans le soutien de la personne
- Le système s'auto-alimente mais est peu satisfaisant pour les deux protagonistes

Les usagers ne sont plus en position d'acteur de leur prise en charge, ne sont pas en position ressource pour eux-mêmes, le reste du groupe, et la structure

Pourquoi chercher à soutenir les compétences des usagers?

- Réduire l'asymétrie d'information entre les acteurs de soins et les bénéficiaires,
- Donner une place et mettre en valeur les usagers
- Prendre en compte ces compétences et tenir compte de leur liberté à utiliser ces capacités pour choisir leur mode de vie
- Favoriser le soutien communautaire
- Faire des usagers des partenaires de l'accès aux droits/soins,
- Sortir du positionnement de simple patient pour aller vers usagers acteurs/citoyens
- Favoriser la diffusion de message de prévention entre pairs

Comment favoriser la participation



Quels sont les enjeux?



- Renverser les paradigmes : de l'exclusion vers l'intégration
- Donner une place afin de permettre l'échange
- Développer les interactions pour sortir des situations/relations habituelles
- Prendre la parole pour amener plus d'horizontalité dans les relations,
- Se réunir pour faire émerger des solutions collectives,
- Parvenir à une coopération au sein d'un groupe pour impulser une évolution des pratiques

Quels sont les difficultés ?



- Inclure malgré l'état du jour
- Prendre en compte les capacités de chacun
- Sortir de la demande individuelle pour aller vers une démarche plus collective
- Impliquer les équipes
- Quels risques pour les usagers ?
- Comment gérer le va et vient entre le statut de personne ressource puis bénéficiaire ?
- Comment décaler l'utilisateur de sa consommation ?
- Problème autour du secret médico-social ?

L'exemple d'A.P.C



- Action collaborative de ramassage des seringues usagées dans les espaces publics et les squats de Bordeaux.
- Organisée par La CASE avec la participation :
 - d'usagers de drogues agissant comme "acteurs de prévention communautaire",
 - Les services d'hygiène de la Mairie de Bordeaux
 - le soutien financier du CCAS

Les objectifs: pour les usagers



- Responsabiliser les usagers vis-à-vis de leur environnement
- Travailler l'estime de soi, la reprise de confiance
- Développer un sentiment d'utilité sociale
- Mobiliser les usagers autour du projet collaboratif
- Permettre l'éducation par les pairs, et à terme la diminution des comportements à risque et inciviques
- Améliorer le rapport entre l'utilisateur et la "cité"

Les objectifs : pour La CASE



- Réduire les risques auprès des usagers de drogues et la population générale
- Permettre une valorisation et une reconnaissance de la personne usagère de drogues
- Développer des pratiques de gestion communautaire des problèmes liés à l'usage des drogues

Les objectifs: pour la Mairie



- Sécuriser l'espace public
- Contribuer à limiter certains problèmes vécus par le voisinage
- Améliorer le bien vivre ensemble
- Apporter une réponse intégrative et non exclusivement sécuritaire et policière à un problème urbain

Modalités d'intervention



- Une sortie par semaine sur des sites où se trouvent des seringues usagées
- Sites identifiés par les services de la Mairie et/ou les usagers
- Sorties organisées par l'équipe de La CASE
- Sorties sur site, accompagnées par :
 - un professionnel de La CASE
 - un employé du service d'hygiène de la Mairie
- Participants identifiés par un tee-shirt aux logos de La Case et de la Mairie de Bordeaux avec la mention "acteur de prévention communautaire"
- Le CCAS délivre une aide de 15 € par usager et par sortie au titre de sa participation à une action collective

Album souvenir d'A.P.C



Les plus belles cueillettes



La parole aux usagers



- Insérer la vidéo (ruban en haut à droite)

En conclusion



- La participation émerge souvent de, et s'insère dans des actions collectives, elle constitue ensuite un levier au renforcement de la participation individuelle des personnes,
- La dégradation de l'estime de soi sur ce public est un frein difficile à lever
- L'impact au sein du groupe est réellement positif,
- L'implication reste toujours la préoccupation des professionnels,
- La dynamique est donc portée par les professionnels vers les usagers,
- Malgré tout des initiatives personnelles commencent à émerger